

## Ce que signifie la réforme du lycée...

ou

## Ce que vous devez savoir sur la réforme du lycée...

Le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé de mettre en place à la **rentrée 2019** **une réforme du lycée et de la voie professionnelle** très préoccupante pour les élèves arrivant en classes de seconde et de première.

**Celle-ci se concrétiserait par :**

- **la fin des séries** (L, ES, S) telles qu'elles existent actuellement en Première et Terminale. Tous les élèves seraient groupés sans distinction de besoins dans les enseignements de tronc commun et devraient choisir des enseignements de spécialité et des options qui ne seraient pas tous proposés dans l'établissement de rattachement.
- un nouveau baccalauréat qui serait évalué pour 60% par des épreuves terminales incluant un Grand Oral, et pour 40 % par un contrôle continu (10%) et des contrôles en cours de formation(30%), d'un format imposé par le ministère, remettant en cause le caractère national du bac pour en faire un « **bac maison** », nécessitant des **épreuves plus nombreuses dans l'année** (21 épreuves en 2 ans contre 12 ou 13 actuellement selon les séries), ce qui générerait du **stress** pour les élèves et une désorganisation continuelle des semaines.
- des **classes surchargées** pour les enseignements du tronc commun.
- des frustrations dans la satisfaction des affectations dans des spécialités qui ne pourront être ouvertes pour tous. En effet, la carte des spécialités serait imposée par le Recteur. Dans ce cadre, les **lycées** seraient **mis en concurrence** et les bacs aussi.

- une détermination à la fin de la troisième d'abord et à la fin de la seconde ensuite qui devra répondre aux attendus de post-bac alors même que nous ne connaissons pas les options et les spécialités requises par les formations du supérieur.
- des programmes encyclopédiques, qui limiteront la construction de sens critique et d'éveil citoyen nécessaire à tous les jeunes.
- une réduction des contenus culturels dans la voie professionnelle
- une **diminution des heures d'enseignement.** (sans option 26h au lieu de 28h30 actuellement en seconde et 28h au lieu de 30 actuellement en cycle terminal)

Nous, enseignants mobilisés contre cette réforme, vous interpellons sur cette dégradation qui touchera aussi bien les élèves que les personnels et affirmons que l'école est un **service public d'éducation qui doit s'adresser à tous de façon égalitaire.**

C'est pourquoi cette réforme, aggravant la sélection sociale, doit de toute urgence être suspendue et repensée dans l'intérêt général d'une jeunesse en droit d'espérer une **formation émancipatrice et de qualité.**

**Le collectif d'enseignants des lycées du Nord Cotentin**